

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Porteurs d'Espérance

Code ISIN : FR0013314903 part C- FR0013314895 part D

SICAV gérée par Meeschaert Asset Management

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

PORTEURS D'ESPÉRANCE a pour objectif sur l'horizon de placement recommandé, la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à la performance de l'indicateur composite composé de 70 % d'ICE BofAML 3-5 Year Euro Broad Market Index et de 30 % de MSCI EMU Net Total Return à partir d'une allocation diversifiée entre les marchés actions et taux en mettant en œuvre une stratégie ISR. La Sicav n'est pas gérée par rapport à cet indice de référence mais des comparaisons avec cet indice composite restent cependant possibles à long terme.

La **stratégie d'investissement** repose en amont de l'analyse financière sur la sélection de valeurs éligibles, dans une démarche de « best-in-class », et s'effectue à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés (Ethifinance , Sustainalytics, Proxinvest, et ECGS) . La sicav pratique une démarche d'exclusion qui cible les entreprises dont une part non négligeable de l'activité (5% du chiffre d'affaires) porte atteinte à la dignité humaine (notamment l'armement illégal, les jeux d'argent, la bioéthique, la pornographie). La SICAV sélectionnera des valeurs éligibles respectant les principes d'éthique sociale correspondant à l'enseignement social de l'Eglise catholique et, en particulier, les principes sociétaux (exemples : respect des droits de l'homme, droits fondamentaux du travail, ...), critères environnementaux (exemple : gestion des émissions de gaz à effet de serre ...), sociaux (exemple : formation et gestion des compétences...) et de gouvernance (exemple : indépendance du conseil d'administration, classements des niveaux de corruption des différents pays ...). Ces principes sont complétés par une analyse interne réalisée par Meeschaert Asset Management qui en détaille la logique économique et qui en précise les enjeux éthiques et de développement durable. Ils permettent, d'une part, de filtrer les univers d'investissement et, d'autre part, de sélectionner les émetteurs les mieux notés. Seules les sociétés ayant le meilleur comportement sur la base de ces critères selon l'analyse de la société de gestion sont incluses dans l'univers d'investissement.. Cette sélection s'effectue selon une logique de classement, au sein de chaque secteur d'activités et sont exclus les 20% des titres ayant les notations les plus faibles. A titre indicatif, en moyenne 50% de l'ensemble des entreprises analysées tous secteurs confondus sont finalement éligibles et donc intégrées au périmètre d'investissement du fonds. L'analyse financière est basée sur les critères suivants : notre approche est une gestion active de convictions, sans a priori de style, ni de taille, ni de répartition entre segments d'émetteurs publics et privés. Notre processus de gestion donne la priorité à la micro-économie et aux fondamentaux économiques des sociétés. En complément de ce périmètre investissable, une démarche d' « Intégration Positive » vise à sélectionner les entreprises de petite ou moyenne capitalisation, dont l'activité apporte une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale. **La sélection d'OPC (limitée à 10% de l'actif net) n'étant pas limitée à un process ISR, la gestion ISR portera à minima sur 80% de l'actif net (hors liquidités).** Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 25% de l'actif net. Autour d'un point central de 30% de l'actif net, la sicav investira dans des produits d'actions entre 10% et 50% de son actif net. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. La sicav privilégie en général les titres de sociétés de pays de l'OCDE, mais pourra à titre de diversification être exposé sur toutes les zones géographiques et sur toutes les capitalisations boursières (avec 20% maximum de l'actif net en petites capitalisations). La sicav peut investir entre 50% et 100% de son actif net, en produits de taux libellés en euro (obligations à taux fixes, variables, indexées, obligations convertibles mixtes ou obligataires et titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés) sans privilégier de zone géographique a priori. L'allocation des différents types de titres ci-dessus n'est pas prédéterminée. Elle dépendra de facteurs macroéconomiques et techniques. Aucune répartition dette privée/dette publique n'est prédéfinie. Les produits de taux pourront être investis en titres à caractère spéculatif ("High Yield") de notation inférieure à BBB - et / ou non notées (notation composite Bloomberg ou équivalent Standard & Poor's ou équivalent Moody's ou équivalent Fitch ou équivalent notation société de la gestion) dans la limite de 50%. La sicav pourra investir exclusivement dans des titres cotés hors euro dans la limite de 20%. La Sicav peut être exposée sur des titres subordonnés à hauteur de 50% de son actif net. La SICAV pourra investir dans des obligations contingentes convertibles dans la limite de 20%. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme (futures, options) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de pouvoir couvrir le portefeuille aux risques taux, actions, crédit ou change sans rechercher de surexposition.

Durée de placement recommandée : Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans. Les revenus sont capitalisés ou distribués selon l'option choisie (Part C, D ou I). Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées (part C), capitalisées, distribuées ou reportées sur décision de la société de gestion (part D). Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez BNP Paribas Securities Services SCA avant 12 heures pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculé sur les cours de clôture du jour, les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques utilisées pour l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque affichée et le classement du fonds ne sont pas garantis, ils peuvent évoluer dans le temps.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de cette SICAV est 3, il reflète principalement l'exposition potentielle aux risques taux et actions. Les principaux risques du fonds non pris en compte par l'indicateur sont :

Risque de crédit: Risque que le cours du titre baisse suite à la dégradation de la santé financière de l'émetteur et/ou d'une émission qui augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis à vis de l'investisseur. Ce risque est dû notamment à l'investissement jusqu'à 50% de l'actif net en titres à caractère spéculatif ("High Yield") de notation inférieure à BBB- ou non notées pouvant avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPVCM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais uniques à la souscription et au rachat	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés en cours d'exercice	
Frais courants	1,20% TTC de l'actif net l'an
Frais prélevés sous conditions spécifiques	
Commission de performance	néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre distributeur ou de votre conseiller sur le montant effectif de ces frais.

Le chiffre communiqué est une estimation des frais de l'exercice. Il peut varier d'une année sur l'autre. **Les frais courants** ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPVCM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES

La part ayant été créée le 05/04/2018, les performances de l'OPVCM ne peuvent être affichées car l'existence du fonds est inférieure à 12 mois.

Les performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures.

Ces performances intègrent la totalité des frais hors frais d'entrée ou de sortie. Tickers Bloomberg indice composite de référence : EMU2, MSDEEMUN

Date de création du fonds : 05/04/2018

Devise de référence : EUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services .

Le montant minimal de souscription initiale est de 1 millième de part.

Le prospectus dans sa version la plus récente ainsi que les derniers rapports annuels et périodiques sont disponibles gratuitement en français auprès de Meeschaert Asset Management, par écrit au 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris, et sur le site internet www.meeschaert.com. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPVCM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPVCM. Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux États Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933 - définition disponible sur le site internet. L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

Modalités de partage : Chaque année le souscripteur de la part D s'engage à verser à la Fondation Notre Dame sous la forme d'un don, 50 % des sommes distribuées par la Sicav. Ce don est ressorti d'un reçu fiscal. Part (C), (D) et (I) : La Société de Gestion s'engage à verser annuellement à la Fondation Notre Dame, 50% des frais de gestion. Ce versement annuel se fera sous la forme d'un don ou d'un parrainage. Dans le cas d'un don le mécanisme ouvrira droit à des avantages fiscaux pour la société de gestion mais pas pour le porteur de part. Dans le cas d'un parrainage, Le mécanisme n'ouvrira pas droit à des avantages fiscaux, ni pour les porteurs de parts, ni pour la Société de Gestion.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site de Meeschaert Asset Management à l'adresse www.meeschaert.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. La responsabilité de Meeschaert Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPVCM. L'OPVCM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société de gestion Meeschaert Asset Management est agréée en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/10/2018.